RAPPORT ANNUEL

CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 10% S&P 500 Tr en euro + 6,5% Stoxx 600 Tr + 1% Nikkei 225 Tr en euro + 2,5% MSCI EM en euro + 80% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM et/ou FIA. Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM et/ou FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices de référence.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et/ou FIA spécialisés.
L'OPCVM s'autorise également un investissement en direct en actions et en titres de créance négociables.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 10% à 30% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
De 50% à 90% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs et devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- de 0% à 5% en instruments de taux non notés.
De 0% à 20% en cumul aux valeurs de pays émergents et de petites capitalisations (<3 milliards d'euros).
De 0% à 45% au risque de change sur les devises hors euro.

Il peut être investi :
- jusqu'à 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 20% de son actif net en actions ;

- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. L'effet levier est de 100%.
- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

Rétrospective 2025 – Une année de basculements économiques, politiques et financiers

Janvier – Mars : un début d'année sous tension
L'année 2025 démarre dans un climat mondial fortement secoué. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche donne immédiatement lieu à une série de mesures protectionnistes : relèvements de droits de douane, repositionnement stratégique et tensions géopolitiques. Dès le premier trimestre, ces décisions alimentent une incertitude économique accrue.
En Europe, la situation reste fragile : la croissance mondiale se tasse légèrement, l'inflation se normalise mais demeure supérieure aux objectifs dans plusieurs pays. En France, la crise politique s'intensifie. François Bayrou, Premier ministre depuis fin 2024, voit sa majorité se fissurer dans un contexte de crise budgétaire inédite : absence de budget 2025, dette élevée, défiance des investisseurs.
Malgré ce contexte tendu, les marchés européens affichent un premier trimestre solide (+10,7 % sur le DAX). Les actions prolongent leur rebond initié fin 2024, tirées par les valeurs de la défense (Rheinmetall, Thales, Leonardo) et les financières (+28 %).
Aux États-Unis, la tendance est inverse : le S&P 500 recule de 4 % et le Nasdaq de 7,9 % (en dollars). L'émergence de DeepSeek, concurrent chinois en IA se revendiquant nettement moins gourmand en puissance de calcul, provoque un choc sur toute la chaîne de valeur américaine de l'IA (–20 % à –30 %). Le secteur des logiciels décroche également (–15 % à –28 %), les investisseurs anticipant une forte disrupxion du modèle économique de ces entreprises.

CM-AM Tempéré International termine le trimestre en retrait de –0.67 %, avec une performance de -1.42% contre -0.75% pour l'indice composite. Nous avons été particulièrement actifs en réduisant l'allocation américaine au profit du reste du monde à partir du 11 février.
Les actions US constituent le principal détracteur. Les gestions discrétionnaires sont en retard, pénalisées par leur biais croissance. La thématique IA pèse lourdement sur la performance. Certaines expositions américaines contribuent toutefois positivement : financières (Chubb), santé (Eli Lilly), communication (Netflix, Meta, T-Mobile), mais insuffisamment pour compenser la vague de ventes sur les valeurs IA.
En Europe, les gestions discrétionnaires surperforment leurs indices, à l'excepxion d'une gestion fortement exposée à l'IA. La sélection de valeurs a été pénalisée par l'IA, le luxe et la santé. La poche obligataire souffre de la remontée des taux d'intérêts. Le rendement ne compense pas la perte dû à la sensibilité.
À noter la très bonne contribution du fonds CM-AM Global Gold, en hausse de 26 % sur la période.

Avril – Juin : rupxures géopolitiques et ajustements économiques
Au printemps, l'économie mondiale évolue dans un environnement de protectionnisme croissant. Les hausses de tarifs américaines ralentissent les échanges et ravivent les tensions commerciales, en particulier avec la Chine.
Les institutions internationales décrivent une croissance mondiale modérée mais résiliente, portée par les pays émergents et par les investissements liés à l'intelligence artificielle. Sur la scène internationale, les conflits restent au centre de l'actualité : guerre à Gaza, conflit russo-ukrainien. Un sommet entre Trump et Zelensky en février tourne à la confrontation publique. En mai, un cessez-le-feu fragile est instauré à Gaza sous impulsion américaine.
Lors du « Liberation Day », l'annonce de tarifs extrêmement élevés déclenche une réaction violente des marchés : –15 % sur l'EuroStoxx Banks et environ –10 % sur les principaux indices mondiaux. Le président américain amorce finalement un recul, ce qui permet un fort rebond des actions. Le S&P 500 clôture le trimestre en hausse de 11 % (après un passage à –10 % en avril). Les trajectoires sont similaires sur les autres grands indices mondiaux.

En Europe, les secteurs Banque et Défense continuent de surperformer. Aux États-Unis, la chaîne de valeur IA rebondit fortement : Nvidia +34%, Broadcom +51%. Les fournisseurs d'énergie suivent : Eaton +21%, Vernova +59%.
CM-AM Tempéré International progresse de 3.86%, contre +2,13% pour l'indice composite. La structure de performance s'inverse totalement par rapport au premier trimestre : les valeurs technologiques américaines deviennent le principal moteur (+0,85% pour Nvidia). Les financières reculent (–2%).
Nous avons progressivement remonté l'allocation américaine en avril, jugeant les valorisations attractives.
Les actions US contribuent à hauteur de +1.82%. En Europe, les meilleures contributions viennent des gestions discrétionnaires orientées value : financières, défense, et thématique « reconstruction en Ukraine ». Le schéma s'inverse également pour les taux. Les obligations contribuent pour 1.88% à la performance.
Le fonds CM-AM Global Gold, en hausse de 6,9%, reste un contributeur positif.

Juillet – Sepxembre : crise politique française et marchés en résistance
En France, la situation politique se crispe. François Bayrou présente un projet de budget 2026 comportant 40 milliards d'euros d'économies, déclenchant une fronde parlementaire. En sepxembre, il perd un vote de confiance et démissionne. Emmanuel Macron nomme alors Sébastien Lecornu comme nouveau Premier ministre, le cinquième en moins de deux ans — signe d'une instabilité gouvernementale excepxionnelle.
Les marchés boursiers, eux, poursuivent leur progression. La baisse graduelle des taux directeurs américains soutient un rebond estival, malgré des épisodes de volatilité.
CM-AM Tempéré International termine le trimestre en hausse de 2.38%, contre 1.58% pour l'indice composite. Les contributions relatives US et Europe sont légèrement négatives, compensées par le Japon et les sociétés aurifères. Les allocations sont restées stables durant le trimestre.
Les actions américaines pâtissent d'une surexposition aux logiciels (Salesforce, ServiceNow), les investisseurs anticipant toujours un impact fort de l'IA sur ces entreprises. Même dynamique en Europe avec SAP, AstraZeneca et Novo Nordisk parmi les principaux freins.
Les meilleurs contributeurs sont le Japon (+11% en moyenne) et le fonds CM-AM Global Gold, en hausse de 40%, contribuant à hauteur de +0,68%. La poche obligataire est un peu en retard sur cette période.

Octobre – Décembre : apaisement relatif, mais incertitude durable
L'automne est marqué par la poursuite du cessez-le-feu à Gaza, malgré de fréquents accrocs. Le FMI et l'OCDE relèvent légèrement leurs prévisions de croissance 2025, tout en alertant sur les risques : dettes publiques élevées, vulnérabilité des marchés financiers, tensions sur le marché du travail. L'intelligence artificielle continue d'accélérer les gains de productivité et de transformer les chaînes de valeur mondiales.
Les marchés terminent l'année sur une note positive, malgré des rotations sectorielles importantes. L'Europe mène la hausse. Les banques restent très solides (EuroStoxx Banks +14%). En revanche, la perspective d'un accord de paix en Ukraine entraîne de fortes prises de profits sur les valeurs de la défense (Rheinmetall –21%).
CM-AM Tempéré International gagne 0.95% ce trimestre, contre +1.18% pour l'indice composite. Les actions, en particulier les valeurs européennes contribuent négativement, pénalisées par le luxe, les logiciels et la défense : Ferrari –22 %, SAP –8,6 %.
Le fonds CM-AM Global Gold progresse de 18 % et continue d'apporter une contribution robuste.

Conclusion
Le fonds CM-AM Tempéré International clôture l'année en hausse de 5.814% (part RC) contre 4.17% pour l'indice composite, soit une surperformance de 1.644%. La part ER est à +5.282%, la part RD est à +5.768%.

Le tournant de l'année se situe au deuxième trimestre, lorsque nous avons rétabli une surexposition marquée aux actions américaines, notamment sur toute la chaîne de valeur de l'IA. Cette seule poche US génère 1,22 % sur les 1,64 % de surperformance totale.
L'Europe constitue la décepxion de l'année : –0,14 % de contribution, pénalisée par le luxe, la santé et les logiciels. Notre sous-pondération initiale sur les banques de la zone euro nous fait également manquer une partie de leur rallye. La poche obligataire contribue à -0.37% à la surperformance, pénalisée par la sensibilité.
Les sociétés aurifères, via le fonds Global Gold, affichent une hausse excepxionnelle de 1.56 % sur l'année.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

1 115 232,73 EUR

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Pour mémoire, depuis le 01/10/2024, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
- Pour chaque fonds, 3 calculs différents sont effectués : VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo.
Nous reportons la pire des 3.
- Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2025.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2025	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	2,27%	7,15%	4,97%

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;

- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par

ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331
Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €
Fixe : 18 866 203,76 €
%fixe : 92,05 %
Variable 2024 : 1 630 000,00 €
Nb bénéficiaire variable : 74
% du variable : 7,95 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €
Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

- **Evènements intervenus au cours de la période**

30/06/2025 Modification du SRI : MAJ SRI - CHANGEMENT DE METHODE

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**11 958 232,98**	**8 412 568,52**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 958 232,98	8 412 568,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**300 909 029,09**	**306 712 846,08**
OPCVM	298 288 319,14	306 712 846,08
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	1 655 090,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	965 619,95	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**597 589,85**	**2 275 101,42**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**313 464 851,92**	**317 400 516,02**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 453 766,31**	**1 540 289,03**
Comptes financiers	**9 112 833,43**	**6 703 551,42**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**10 566 599,74**	**8 243 840,45**
Total Actif I + II	**324 031 451,66**	**325 644 356,47**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	305 481 789,68	303 492 712,87
Report à nouveau sur revenu net	304,87	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	17 738 269,53	19 638 374,89
Capitaux propres I	**323 220 364,08**	**323 131 087,76**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**597 582,70**	**2 275 101,96**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**597 582,70**	**2 275 101,96**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**213 504,88**	**238 166,75**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**213 504,88**	**238 166,75**
Total Passifs : I + III + IV	**324 031 451,66**	**325 644 356,47**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	143 049,10	273 336,27
Produits sur obligations	16 934,57	70 001,26
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	394 955,32	626 747,90
Sous-total Produits sur opérations financières	**554 938,99**	**970 085,43**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-993,39	-27 463,97
Sous-total charges sur opérations financières	**-993,39**	**-27 463,97**
Total Revenus financiers nets (A)	**553 945,60**	**942 621,46**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	1 170 092,43	1 473 035,54
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 267 233,80	-2 311 547,71
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-1 097 141,37**	**-838 512,17**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-543 195,77**	**104 109,29**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**16 944,77**	**2 825,47**
Revenus nets I = C + D	**-526 251,00**	**106 934,76**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	17 422 792,44	14 594 008,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-70 777,19	-88 787,46
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**17 352 015,25**	**14 505 221,07**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-453 299,12**	**-363 054,51**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**16 898 716,13**	**14 142 166,56**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 533 576,02	5 162 553,42
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-352 211,38	408 315,09
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**1 181 364,64**	**5 570 868,51**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**184 439,76**	**-181 594,94**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**1 365 804,40**	**5 389 273,57**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**17 738 269,53**	**19 638 374,89**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 10% S&P 500 Tr en euro + 6,5% Stoxx 600 Tr + 1% Nikkei 225 Tr en euro + 2,5% MSCI EM en euro + 80% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**323 220 364,08**	**323 131 087,76**	**330 391 389,39**	**340 151 812,22**	**424 556 314,59**
PART CAPI ER					
Actif net	4 507 924,44	6 811 286,77	8 469 623,09	14 535 550,04	27 533 527,19
Nombre de parts	41 271,205941	65 657,187788	86 500,160700	158 443,866055	256 857,604319
Valeur liquidative unitaire	109,22	103,74	97,91	91,73	107,19
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	5,02	4,08	0,28	1,10	1,94
PART CAPI RC					
Actif net	297 712 451,77	294 137 486,72	296 750 406,15	298 620 985,94	362 142 372,37
Nombre de parts	1 228 224,791	1 284 029,925	1 379 410,276	1 488 907,848	1 552 995,372
Valeur liquidative unitaire	242,39	229,07	215,12	200,56	233,18
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,29	10,11	1,64	3,45	4,26
PART DIST RD					
Actif net	20 999 987,87	22 182 314,27	25 171 360,15	26 995 276,24	34 880 415,03
Nombre de parts	93 268,400	104 203,081	125 909,545	144 839,124	160 962,167
Valeur liquidative unitaire	225,15	212,87	199,91	186,38	216,69
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	11,42	9,31	1,53	3,21	3,96

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0000974362	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0000974339	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013239928	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0000974362	2,5 % TTC maximum de l'actif net
RD	FR0000974339	2,5% TTC maximum de l'actif net
ER	FR0013239928	2,5% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000974362 RC
Néant

Part FR0000974339 RD
Néant

Part FR0013239928 ER
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**323 131 087,76**	**330 391 389,39**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 812 919,83	10 113 600,40
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-27 704 673,15	-37 554 100,90
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-543 195,77	104 109,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	17 352 015,25	14 505 221,07
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 181 364,64	5 570 868,51
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-9 154,48	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**323 220 364,08**	**323 131 087,76**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI ER		
Parts souscrites durant l'exercice	133,131384	13 962,82
Parts rachetés durant l'exercice	-24 519,113231	-2 604 976,91
Solde net des souscriptions/rachats	-24 385,981847	-2 591 014,09
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	40 897,480	9 582 192,20
Parts rachetés durant l'exercice	-96 702,614	-22 506 568,26
Solde net des souscriptions/rachats	-55 805,134	-12 924 376,06
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 009,590	216 764,81
Parts rachetés durant l'exercice	-11 944,271	-2 593 127,98
Solde net des souscriptions/rachats	-10 934,681	-2 376 363,17

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI ER	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013239928	PART CAPI ER	Capitalisable	EUR	4 507 924,44	41 271,205941	109,22
FR0000974362	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	297 712 451,77	1 228 224,791	242,39
FR0000974339	PART DIST RD	Distribuable	EUR	20 999 987,87	93 268,400	225,15

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	Pays-Bas +/-	Allemagne +/-	France +/-	
Actif						
Actions et valeurs assimilées	11 958,23	8 937,39	1 289,96	1 250,10	480,78	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	4 960,42	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**16 918,65**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**9 112,83**	0,00	0,00	0,00	9 112,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	26 608,61	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**26 608,61**	**0,00**	**0,00**	**9 112,83**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 112,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	-46 623,86	0,00	73 232,47	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**9 112,83**	**0,00**	**0,00**	**-46 623,86**	**0,00**	**73 232,47**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	GBP +/-	JPY +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 937,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	818,29	125,35	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 009,49	102,28	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	-22 179,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-4 414,42**	**227,63**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	Credit Mutuel Asset Management SA	Monetaire	France	EUR	10 845 581,02
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	5 402 279,00
FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	1 015 430,78
FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Monetaire	France	USD	16 001 102,88
FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	1 808 341,92
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	18 522 230,20
FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	4 221 692,09
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	13 553 800,00
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	5 543 955,83
FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	4 284 600,00
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	33 235 104,00
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Freres Gestion SAS	Obligations	France	EUR	3 148 140,52
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	5 026 790,40
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	8 607 900,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	9 491 200,00
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	6 022 340,77
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	3 920 873,88
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	11 389 113,83
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Capital Management SAS	Actions	France	EUR	3 919 882,50
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	6 296 419,66
FR0013439858	LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	1 929 570,00
FR0013481074	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RD	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	8 554 785,27
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	1 468 674,91
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	18 871 632,85
FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	4 576 780,40
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	Credit Mutuel Asset Management SA	Mixte	France	EUR	1 715 514,15
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	1 191 278,20
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	3 286 593,60

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	Credit Mutuel Asset Management SA	Obligations	France	EUR	7 350 210,00
FR001400XS96	CM-AM EURO STOXX 50 UCIT ETF	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	1 655 090,00
FR001400YQZ2	CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	Credit Mutuel Asset Management SA	Actions	France	EUR	345 415,00
IE00004PGEY9	JPM EUROZONE REI EQ ACT ETF	JPMorgan US Research Enhanced Index Equity Active UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 128 415,50
IE000KXCEXR3	AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	Amundi Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	2 554 564,50
IE00B4JNQZ49	ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Actions	Irlande	USD	965 619,95
IE00B52MJD48	ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	BlackRock Asset Management Schweiz AG	Actions	Irlande	EUR	2 211 605,00
LU0129459060	JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	JPMorgan Asset Management Europe Sarl	Actions	Luxembourg	USD	2 538 396,73
LU0227128450	AXA WLD-EURO STRTGIC-I CAP E	BNP Paribas Asset Management Europe SAS	Obligations	Luxembourg	EUR	5 341 784,82
LU0289214545	JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	JPM-E EQ PLU-C A	Actions	Luxembourg	EUR	4 169 235,00
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	BlueBay Funds Management Co SA	Obligations	Luxembourg	EUR	7 085 510,00
LU1287023185	AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	Amundi Luxembourg SA	Obligations	Luxembourg	EUR	29 019 836,00
LU1426150964	EDR BOND ALLOCATION-N EUR	Edmond de Rothschild Asset Management France SA	Obligations	Luxembourg	EUR	6 213 742,50
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis Investment Managers International SA/France	Actions	Luxembourg	USD	3 231 376,05

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1664415012	ROBECO EMERGING STARS-FL EUR	Robeco Institutional Asset Management	Actions	Luxembourg	EUR	1 014 828,00
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA Finance SCS	Hedges	Luxembourg	EUR	3 363 893,00
LU1876461549	AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	Axiom Alternative Investments Sarl	Obligations	Luxembourg	EUR	3 500 280,00
LU1882468694	A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	Amundi Luxembourg SA	Obligations	Luxembourg	EUR	5 367 618,38
Total						**300 909 029,09**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	1 297,90
Ventes à règlement différé	410 771,60
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	942 339,90
Frais de gestion	99 356,91
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**1 453 766,31**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-6 790,60
Frais de gestion	-206 714,28
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-213 504,88**
Total des créances et dettes	**1 240 261,43**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI ER	31/12/2025
Frais fixes	66 895,06
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	20 533,14

PART CAPI RC	31/12/2025
Frais fixes	2 050 135,87
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	1 070 997,56

PART DIST RD	31/12/2025
Frais fixes	150 202,87
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	78 561,73

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	10 845 581,02
	FR0013481074	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RD	8 554 785,27
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	6 296 419,66
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	18 871 632,85
	FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	4 221 692,09
	FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	16 001 102,88
	FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	1 808 341,92
	FR001400XS96	CM-AM EURO STOXX 50 UCIT ETF	1 655 090,00
	FR001400YQZ2	CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	345 415,00
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	5 402 279,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	1 468 674,91
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	5 543 955,83
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	3 920 873,88
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	7 350 210,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	6 022 340,77
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	1 715 514,15
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	8 607 900,00
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	3 286 593,60
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	11 389 113,83
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	13 553 800,00
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	33 235 104,00
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	9 491 200,00
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	18 522 230,20
	FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	1 015 430,78
	FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	4 576 780,40
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	1 191 278,20
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	5 026 790,40
	FR0013439858	LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	1 929 570,00
	FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	4 284 600,00
Total			**216 134 300,64**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-526 251,00**	**106 934,76**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-526 251,00**	**106 934,76**
Report à nouveau	304,87	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-525 946,13**	**106 934,76**

PART CAPI ER		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-28 942,49	-30 249,91
Total	**-28 942,49**	**-30 249,91**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-464 537,54	127 564,41
Total	**-464 537,54**	**127 564,41**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	0,00	9 378,28
Report à nouveau du revenu de l'exercice	304,87	241,98
Capitalisation	-32 770,97	0,00
Total	**-32 466,10**	**9 620,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	93 268,400	104 203,081
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,09
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**16 898 716,13**	**14 142 172,75**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**16 898 716,13**	**14 142 172,75**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**16 898 716,13**	**14 142 172,75**

PART CAPI ER		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	236 362,66	298 702,98
Total	**236 362,66**	**298 702,98**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	15 564 304,61	12 872 673,81
Total	**15 564 304,61**	**12 872 673,81**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 098 048,86	970 795,96
Total	**1 098 048,86**	**970 795,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	93 268,400	104 203,081
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**11 958 232,98**	**3,70**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**11 958 232,98**	**3,70**
Chimie			480 780,00	0,15
AIR LIQUIDE	EUR	3 000	480 780,00	0,15
Distributeurs			1 276 767,93	0,39
AMAZON COM	USD	6 500	1 276 767,93	0,39
Logiciels et services informatiques			5 309 189,86	1,64
META PLATFORMS CLA	USD	1 500	842 596,37	0,26
MICROSOFT	USD	5 800	2 387 027,49	0,74
SALESFORCE	USD	1 800	405 785,04	0,12
SAP	EUR	6 000	1 250 100,00	0,39
SERVICENOW	USD	3 250	423 680,96	0,13
Matériel équipements destinés aux TI			4 159 860,44	1,29
ASML HOLDING	EUR	1 400	1 289 960,00	0,40
BROADCOM INC	USD	2 200	647 961,88	0,20
NVIDIA CORP	USD	14 000	2 221 938,56	0,69
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			731 634,75	0,23
ELI LILLY	USD	800	731 634,75	0,23
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**283 551 829,09**	**87,73**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**280 931 119,14**	**86,92**
A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	EUR	5 420,249	5 367 618,38	1,66
AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	EUR	171 350	29 019 836,00	8,98
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	15 000	2 554 564,50	0,79
AXA WLD-EURO STRTGIC-I CAP E	EUR	27 079,919	5 341 784,82	1,65
AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	EUR	2 250	3 500 280,00	1,08
BDL CONVICTIONS-I	EUR	2 250	3 919 882,50	1,21
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	39 500	7 085 510,00	2,19
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	19,524	10 845 581,02	3,36
CM-AM CONVERTIBLES EURO-RD	EUR	282 242,998	8 554 785,27	2,65
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	213 800,328	6 296 419,66	1,95
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	119	18 871 632,85	5,84
CM-AM CREDIT LOW DURATION	EUR	140,193	4 221 692,09	1,31
CM-AM DOLLAR CASH-C	USD	8 400	16 001 102,88	4,95
CM-AM EURO EQUITIES-C	EUR	308	1 808 341,92	0,56
CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	EUR	3 500	345 415,00	0,11
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	15 350	5 402 279,00	1,67
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	9,35	1 468 674,91	0,45
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	59 999,522	5 543 955,83	1,72
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	42	3 920 873,88	1,21
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	7 000	7 350 210,00	2,27
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	44 999,931	6 022 340,77	1,86

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	15	1 715 514,15	0,53
CM-AM INFLATION-RC	EUR	70 000	8 607 900,00	2,66
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	30	3 286 593,60	1,02
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	103 660	11 389 113,83	3,52
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	30 000	3 127 800,00	0,97
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	75 900	26 303 904,00	8,14
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	80 000	9 491 200,00	2,94
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	4 190	18 522 230,20	5,73
CM-AM PIERRE-D	EUR	13 000,01	1 015 430,78	0,31
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	24 700	3 363 893,00	1,04
EDR BOND ALLOCATION-N EUR	EUR	53 250	6 213 742,50	1,92
ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	EUR	7 900	2 211 605,00	0,68
JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	EUR	8 850	4 169 235,00	1,29
JPM EUROZONE REI EQ ACT ETF	EUR	27 900	1 128 415,50	0,35
JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	USD	33 000	2 538 396,73	0,79
LA FRANCAI CRED IN-EURAC	EUR	3 845	4 576 780,40	1,42
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	980	1 191 278,20	0,37
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	1 920	5 026 790,40	1,56
LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	EUR	1 500	1 929 570,00	0,60
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	158	3 148 140,52	0,97
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	9 000	3 231 376,05	1,00
ROBECO EMERGING STARS-FL EUR	EUR	5 700	1 014 828,00	0,31
UNION OBLI COURT TERME	EUR	15 000	4 284 600,00	1,33
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**1 655 090,00**	**0,51**
CM-AM EURO STOXX 50 UCIT ETF	EUR	15 500	1 655 090,00	0,51
Autres OPC et fonds d'investissements			**965 619,95**	**0,30**
ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF	USD	70 000	965 619,95	0,30
Titres mis en déposit			**17 357 200,00**	**5,37**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**17 357 200,00**	**5,37**
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	100 000	10 426 000,00	3,23
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	20 000	6 931 200,00	2,14
Total			**312 867 262,07**	**96,80**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
E-MINI NASD 0326	4,00	7 846,14	0,00	1 582 298,70
FTSE100-LIF 0326	22,00	51 566,83	0,00	2 504 302,32
Mini SP500 0326	3,00	1 525,40	0,00	873 819,25
Sous total		**60 938,37**	**0,00**	**4 960 420,27**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**60 938,37**	**0,00**	**4 960 420,27**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0326	449,00	0,00	422 060,00	57 278 930,00
EURO-FBTP-- 0326	78,00	0,00	30 420,00	5 906 784,00
SCHATZ-EUX 0326	-482,00	48 200,00	0,00	-46 623 860,00
Tnote 10Y-C 0326	105,00	0,00	93 535,87	10 046 751,34
Sous total		**48 200,00**	**546 015,87**	**26 608 605,34**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**48 200,00**	**546 015,87**	**26 608 605,34**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURUSD-CME 0326	177,00	43 304,83	0,00	-22 179 601,74
Sous total		**43 304,83**	**0,00**	**-22 179 601,74**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**43 304,83**	**0,00**	**-22 179 601,74**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	312 867 262,07
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	60 938,37
Total instruments financiers à terme - taux	-497 815,87
Total instruments financiers à terme - change	43 304,83
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	11 011 746,39
Autres passifs (-)	-265 071,71
Total = actif net	**323 220 364,08**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Dénomination du produit : CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL

Identifiant d'entité juridique : 969500CD1H4ABRAX3P35

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

●○ ☒ **Non**

- ☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 50,6% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6,27/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 96%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6,27/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 6,23/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences ~~n~~ négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Outre la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, au cœur de la proposition d'investissement du produit financier, celui-ci se donne sur une poche d'investissement minimale pour objectif d'investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social.

Le produit financier cherche ainsi à encourager les sociétés et/ou émetteurs les mieux disants en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, tout en valorisant et encourageant ceux et celles qui démontrent aussi d'une contribution avérée à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux, notamment de par leurs activités.

La section sur la proportion d'investissement durable du produit sur la période, par rapport à son minimum d'engagement démontre l'effort mis en œuvre pour orienter le financement vers des sociétés qui ont de bonnes pratiques de durabilité.

Les seuils quantitatifs minimums que la société de gestion s'est fixé pour l'investissement durable sont consultables dans la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Crédit Mutuel Asset Management a établi un cadre d'identification des principales incidences négatives pour permettre l'évaluation des préjudices importants pouvant venir affaiblir la proposition d'investissement durable. Il permet d'évaluer la capacité des sociétés sélectionnées à gérer le potentiel impact négatif de leurs activités sur les facteurs de durabilité E et S (Do No Significant Harm).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs PAI pris en compte permettent de mesurer l'impact négatif potentiel des investissements sur la durabilité. En attente de seuils spécifiés par les régulateurs, comme indiqué par les autorités européennes de surveillance (AES) dans leur déclaration de clarification du 2 juin 2022, Crédit Mutuel Asset Management s'appuie donc sur ses travaux d'analyse interne et sa base propriétaire ESG afin d'analyser l'impact négatif d'une entreprise sur l'environnemental et le social et sociétal. Notre modèle permet ainsi de codifier (attribution de points) chaque société analysée en fonction des réponses obtenues sur les critères sélectionnés.

Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS sont pris en considération.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base :

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération ; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité par le produit financier se fait de trois façons :

1. Par l'application de politiques d'exclusion sectorielles. Elles s'appliquent à toutes les stratégies gérées activement, y compris ce produit financier, et concernent les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. Elles permettent de se prémunir d'une exposition à de forts risques de durabilité inhérents à ces secteurs.
2. Par la notation ESG interne, qui permet de mesurer la performance ESG générale d'une société ou d'un émetteur. Elle est constituée à partir d'un éventail d'indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance découlant d'une analyse des données brutes PAI.
3. Et par l'investissement durable, qui nécessite qu'au moins 4 des 9 critères DNSH relatifs aux PAI soient validés afin de considérer un investissement comme durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024 au 31/12/2025

Emetteur	% Poids
CM-AM OBLI MOYEN TERME - Part RC	10,28
CM-AM CONVICTIONS USA - Part IC	5,84
CM-AM OBLI SOUVERAINS - Part RC	5,73
CM-AM DOLLAR CASH - Part IC	4,95
CM-AM OBLI LONG TERME - Part RC	4,19
CM-AM OBLI FLEXIBLE - Part RC	3,52
CM-AM CASH ISR - Part IC	3,36
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS - Part RC	2,94
CM-AM INFLATION - Part RC	2,66
CM-AM CONVERTIBLES EUROPE - Part RD	2,65

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

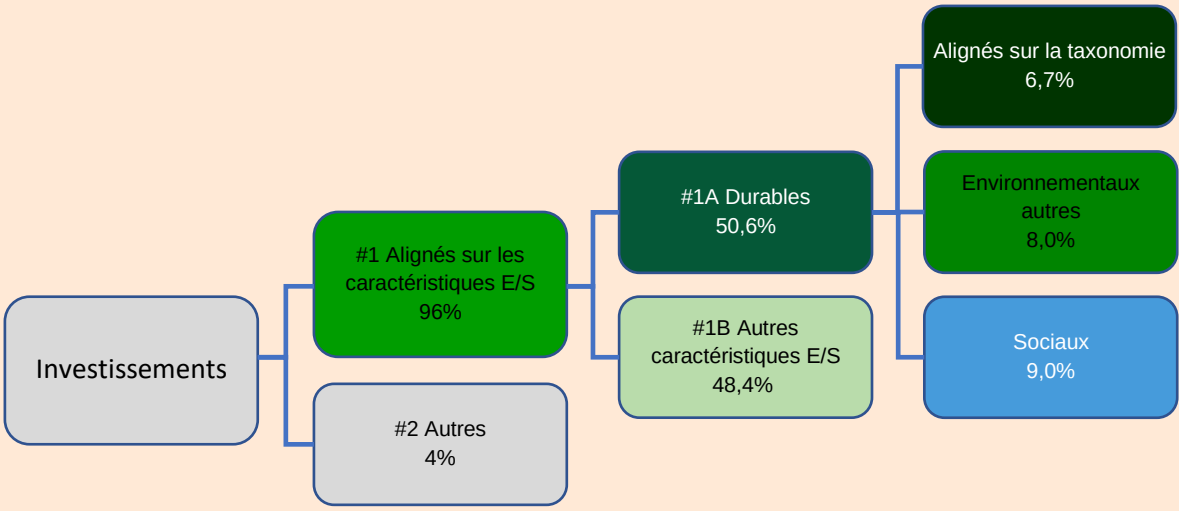
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

A date, le produit financier a une proportion d'investissements liés à la durabilité de 50,6%.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



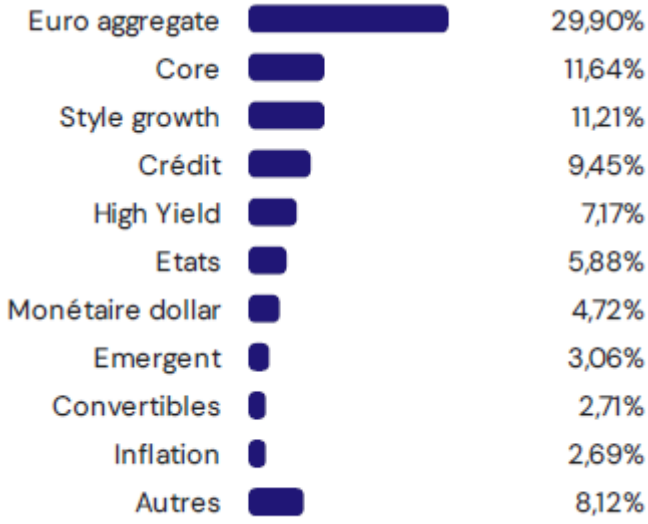
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en-carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.

L'alignement calculé est de 6,7%

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

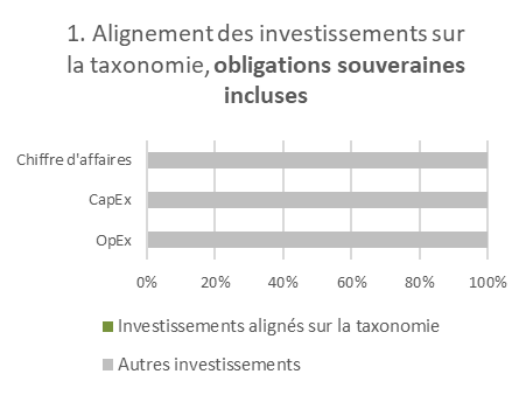
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

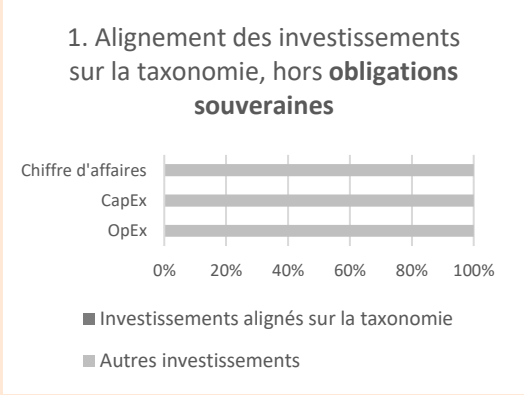
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines





* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : N/A

% alignement activités transitoires : N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 6,7% comparé à 0% sur la période précédente.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnement non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 1,3%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 9%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence ; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.

Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :

- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL - Part ER : 5,28%
CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL - Part RC : 5,81%
CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL - Part RD : 5,81%
Benchmark : 4,27%

{PAS_D

CM AM TEMPERE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

CM AM TEMPERE INTERNATIONAL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM TEMPERE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2026.03.30 17:57:49 +0200



Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 27 mars 2026.